

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA MANCHE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Manche s'est réuni le 2 septembre 2021 à 14 heures 30, dans la salle des sessions du Conseil Départemental de la Manche, 98 route de Candol à SAINT-LÔ, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours.

Date de la convocation : 19 août 2026

Etaient présents : M. le Préfet, M. Le Directeur du Cabinet du Préfet, M. ESNOUF, Mme BOURY, M. COQUELIN, M. DUPONT, M. FOSSEY, M. FRIGOUT, M. GALBADON, M. GOSSELIN, Mme GRASSET, Mme LECOMTE, Mme LEFAIX-VERON, Mme LEGER-LEPAYSANT, M. LELONG, M. LEMAZURIER, M. LEROY, Mme NOUVEL, Mme MARTIN-MORVAN.

Etaient absents : M. DELAUNAY (*ainsi que son suppléant M. DENIS*), M. DESSEROUER (*ainsi que sa suppléante Mme. LE GOFF*), Mme FAUVEL (*ainsi que son suppléant M. BRAUD*), Mme GIGAN (*ainsi que son suppléant M. VILQUIN*), M. BICHON (*ainsi que sa suppléante Mme BARENTON-GUILLAS*)

Assistaient également :

- en tant que membres avec voix consultative : COL GRAS, COL DEDIEU, MCL BERGINIAT, LCL POISSON, CDT DUCHEMIN, LTN GOHON, ADC MAYEUR, Mme COLIN, Mme BOURDEL.
- LCL LION, LCL FOUQUET, CDT BEDEL, CDT PALMIER, CNE MOUCHEL, M. PUISNEY BELLINI, Mme RICHTER, Mme LEPRIEUR, Mme LECHEVALLIER

Secrétaire de séance : Mme Frédérique BOURY

RAPPORT N° 1-6

Objet : Approbation du règlement intérieur du conseil d'administration

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article R. 1424-16 ;

Vu le rapport de présentation adressé à chaque membre du Conseil d'administration ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le règlement intérieur du conseil d'administration ci-annexé.

Certifie exécutoire

Le président du conseil
d'administration du SDIS,



Franck ESNOUF